

Discours du Maire

BUDGET 2016

16 NOVEMBRE 2015





RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Conformément à l'exigence de la Loi sur les cités et villes et la Loi sur le traitement des élus municipaux, je me propose donc dans la présente, de traiter succinctement et objectivement des éléments suivants :

- + Les états financiers 2014 ;
- + Les réalisations 2015 ;
- + La liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus pendant l'année depuis le dernier discours du maire pour le budget 2015;
- + Les orientations générales pour 2016;
- + Une estimation de ce que pourraient être les résultats financiers de l'année 2015;
- + De la rémunération des membres du conseil

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le rapport financier de la Ville de Maniwaki pour l'année 2014 a été déposé à la séance publique du conseil municipal, le 4 mai 2015. Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes Langevin Grondin CPA inc., mandatés par le conseil municipal, lesquels ont produit un rapport sans réserve concernant la situation financière de la Ville de Maniwaki.

En 2014, la Ville de Maniwaki a enregistré un surplus d'opérations de 344 005 \$.



RAPPORT DU MAIRE – LES RÉALISATIONS 2015

Malgré que nous ayons eu à composer avec des ressources financières réduites dans les transferts gouvernementaux, nous avons été très actifs dans plusieurs dossiers.

Nous avons mandaté une firme pour réévaluer les cotes d'inondation puisqu'un fort pourcentage de notre territoire était désigné zone 0-20 ans, nous ne pouvions permettre aucun travail. Conjuguer à ce handicap important, la zone 20-100 ans avait plusieurs restrictions. Nous avons maintenant les résultats qui amènent des modifications majeures. Ces changements permettront la réalisation d'investissements importants et nous seront bénéfiques au niveau du rôle d'évaluation.

Les employés des parcs et espaces verts ont encore une fois investi beaucoup de temps et d'efforts pour que nous ayons une belle ville fleurie, d'autant plus que cette année en était une d'évaluation des fleurons du Québec. Nous avons obtenu nos résultats et nous conservons nos 4 fleurons, chèrement acquis depuis quelques années. Bravo à toute l'équipe.

Nos deux programmes de subventions, pour la peinture et de revitalisation, ont connus un immense succès et j'adresse des remerciements à tous ceux qui en ont profité.

Nos partenaires de la coopérative du golf ont fait un excellent travail pour le maintien de l'infrastructure. Nous avons versé un montant de 41 391\$ pour les aider dans les opérations. Nous sommes en discussion pour la prochaine saison.

Notre technicienne en loisirs consolide des activités aux mieux-être des citoyens. L'une d'elles, soit les Nombriels de la semaine, a connu, cette année, un immense succès, au-delà de nos attentes.

L'octroi de 30 000 \$ d'une subvention du discrétionnaire de la ministre Vallée nous a aidé à réaliser les travaux de la rue Moncion, un investissement majeur qui totalise pour la Ville un montant d'investissement de près de 300 000 \$. Cette rue, avec la présence de nombreux commerces et d'une circulation qui ne



cesse d'augmenter, devait être réparée. Les résidents de cette rue nous avaient, depuis plusieurs années, manifesté le souhait qu'elle soit refaite.

Les relations avec les employés syndiqués (cols bleus et cols blancs) n'ont pas été faciles cette année. Nous travaillons actuellement sur le rôle de chacun soit d'employeur et d'employé.

Malgré les nombreux investissements dans la réhabilitation de nos réseaux, nous avons encore une partie de nos conduites qui commence à avoir de l'âge. L'année 2015 en fut une exceptionnelle au niveau des bris d'aqueduc. La ville de Maniwaki est en voie de préparer, en collaboration avec le service technique de la MRC, son plan d'intervention local afin de pouvoir bénéficier du programme d'aide financière de la taxe d'accise sur l'essence du Québec 2014-2018. Ce programme évalué à plus d'un million de dollars qui nous sera octroyé nous permettra, en partie, de corriger certaines déficiences, certaines lacunes de nos services publics (égout, aqueduc ainsi que certain tronçon de notre réseau routier local).

Nous avons manifesté notre opposition, à la fin de la livraison du courrier à domicile, à Postes Canada. Avec le nouveau gouvernement élu, au fédéral, nous avons été informés qu'il y a un moratoire sur la fin de la livraison à domicile



Liste des Contrats et des Paiements de plus de 25 000 \$

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT (\$)
BFL Canada	Assurances générales en biens 2015-2016	48 773,14
U.M.Q	Assurances générales 2015-2016	26 934,00
SSQ	Assurances collectives	136 828,60
Desjardins sécurité financière	Fonds de pension des employés	204 539,82
O.M.H.M	Participation financière 2015	78 859,00
Ministre des Finances	Sûreté du Québec – cotisation 2015	277 941,00
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Quote-part 2015	305 093,00
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Transport et disposition des matières résiduelles et recyclables	236 482,76
Ministère du Revenu du Québec	Déductions à la source	519 486,19
Revenu Canada	Déductions à la source	230 452,79
Hydro-Québec	Électricité	250 884,91
Distribution d'aqueduc	Pièces de plomberie	65 952,26
Monique Marenger	Entretien ménager	49 393,26
C.S.H.B.-O	Entente pour la piscine	31 611,00
BluMétric	Détermination et cartographie des cotes de crues en eau libre	55 330,57
D. Heary & fils inc.	Recouvrement bitumineux rue Moncion	77 970,00
ACCEO Solutions	Mise à jour de logiciel Unicité	96 755,49
Gascon – Service septique	Récurage du réseau d'égout	63 190,26

**DISCOURS DU MAIRE
BUDGET 2016**



NOM DU FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT (\$)
Coopérative de solidarité Golf Maniwaki	Contrat d'entretien des terrains du golf	41 391,00
Association sauvetage Outaouais Haute-Gatineau	Relocalisation de leur local	38 692,07
Les services Infraspécs	Inspection télévisé des conduites d'égout	116 318,84
R.I.A.M	Quote-part 2015	55 536,00
Veolia Water	Enregistreur de débordement	30 461,91
Martel et fils	Isolant rigide rue Moncion	31 919,80
Carrière Beauregard et Fils	Matériaux granulaires rue Moncion	24 736,30
R.J. Lévesque et fils	Réhabilitation des puits PP1, PP3 et PP4	53 779,56

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2016

Nous prévoyons adopter un budget qui reflètera la situation économique qui prévaut actuellement dans la région. Nous n'aurons pas d'augmentation du taux de taxes.

Nous avons prévu quelques projets en 2015, mais qui ne se sont pas réalisés, pour toutes sortes de raisons. Nous entendons les réaliser en 2016. Il est bien entendu que ces projets n'augmenteront pas le fardeau financier des contribuables, puisque ces sommes réservées, dans le budget 2015, sont maintenant transférées dans notre surplus.

Les conseils municipaux de Délégé, Egan Sud, Ste-Thérèse de la Gatineau, Aumond et Maniwaki ont manifesté un intérêt à étudier les avantages d'un regroupement. Nous sommes accompagnés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui, gratuitement, nous déposera un rapport de faisabilité. Suite au dépôt de l'étude, chaque municipalité aura à



se prononcer sur l'opportunité de continuer ou tout simplement arrêter le processus. Ceux qui auront manifesté l'intérêt de poursuivre devront consulter leur population. Il faut que les décisions soient prises rapidement, puisque advenant que 2, 3, 4 où toutes les municipalités se montrent favorables au projet, il ne restera moins de 2 ans avant les prochaines élections municipales.

Nous procéderons avec des rénovations de l'ancien bâtiment Bowater, situé à l'arrière du Centre d'achat, adjacent au Curling, afin de le rendre acceptable pour des investisseurs qui seraient intéressés à y créer de nouvelles entreprises, dont nous avons tellement besoin chez nous. Nous avons obtenu une subvention de 100 000 \$ dans le fonds de développement des territoires de la MRC. Je tiens à réitérer mes remerciements au conseil de la MRC qui nous a autorisé cette subvention.

Toutes les municipalités auront à se prononcer, après consultations, sur l'adoption finale d'un schéma d'aménagement et de développement de la MRC. Nous sommes actuellement dans ce processus et nous devrions connaître son dénouement 2016.

En terminant, je crois qu'il faudra redoubler d'effort pour assurer la survie de nos territoires ruraux et la seule façon de réussir sera de travailler en partenaire et collaborer collectivement vers un même objectif. Nous sommes à 1 h 30 d'un bassin de 1 million de personnes et il nous faudra trouver comment profiter de cet avantage extraordinaire. Je regarde tout ce qui s'est fait en périphérie de Montréal, dans le Nord, en Montérégie, à l'Est et à l'Ouest de cette région, et nous sommes capables de le faire.

ESTIMATION DES RÉSULTATS D'OPÉRATION

Selon les informations financières que nous possédons, nous devrions connaître pour 2015 un surplus budgétaire d'environ **516 892 \$**. Ce surplus s'explique par des coûts réels moindres pour certains projets et une saine gestion des finances municipales.



LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Pour l'année 2015, la rémunération des membres du conseil s'établit comme suit :

Maire	Rémunération	29 633
	Comités	4 513
	Allocation de dépenses	15 976
	<i>Total</i>	<i>50 122 \$</i>
Conseillers (ères)	Rémunération	7 579
	Allocation de dépenses	3 790
	<i>Total</i>	<i>11 369 \$</i>
	Maire suppléant	Rémunération
Allocation de dépenses		1 137
<i>Total</i>		<i>3 411 \$</i>

La Ville de Maniwaki verse une rémunération annuelle additionnelle aux membres du conseil qui siègent sur différents comités.

COMITÉS	RÉMUNÉRATION ANNUELLE
Comité des travaux publics, assainissement des eaux, de l'eau potable, enfouissement sanitaire, des parcs et espaces verts	752 \$
Comité de la culture, des loisirs et de la jeunesse	615 \$
Comité incendie, sécurité civile et sécurité publique	547 \$
Comité des finances et appel d'offres	410 \$
Comité des ressources humaines, relations de travail, sur la valorisation et l'appréciation des employés municipaux	1 231 \$
Comité sur le contrôle de la qualité, de l'embellissement et de l'environnement	547 \$
Comité de l'urbanisme, du développement, de l'aménagement, du tourisme et de l'emploi	410 \$



CONCLUSION

Avec les modifications très importantes au niveau des plaines inondable, nous entendons profiter au maximum de cette situation pour faire de nouveaux développements.

Nous avons un rôle de leader régional et je crois que nous le jouons bien, au bénéfice de tous.

J'ai Maniwaki tatoué sur le cœur et je continuerai à m'y investir.

Le maire,

Robert Coulombe,